

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
6 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois et le six du mois d'avril le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD, Président du CCAS.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Véronique BESSE, Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU, Flora PRIEUR, Bernadette BOURCIER.
Messieurs Christophe HOGARD, Benoit DUGAST.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mesdames Marie RENOU, Monique ENFRIN, Lucette SOURISSEAU.
Monsieur Yves MARTINEAU.
Monsieur Jean-Marie GRIMAUD pouvoir à Madame Odile PINEAU.
Madame Laurence MARTINEAU pouvoir à Madame Annick MENANTEAU
Madame Julie MARIEL-GODARD pouvoir à Madame Magali LOISEAU.
Monsieur Joseph CHEVALLEREAU pouvoir à Madame Marietta BOONEFAES.

Nombre administrateurs en exercice : 17
Nombre administrateurs présents : 9
Nombre administrateurs votants : 13

Secrétaire de séance : Odile PINEAU.

N°18 : RESIDENCE AUTONOMIE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2022.

(Rapporteur : Christophe HOGARD).

Monsieur le Président du CCAS présente aux membres du Conseil d'administration le compte de gestion de la Résidence autonomie dressé par le Receveur municipal.

Considérant que les montants des mandats et des titres à recouvrer indiqués dans le compte de gestion du Receveur municipal sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative,

Considérant que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur municipal n'appelle ni observations, ni réserves du Conseil d'administration,

Monsieur le Président du CCAS propose aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir approuver les comptes de gestion de l'exercice 2022.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le : 14/04/23
Publié électroniquement le : 14/04/23

Odile PINEAU,
Secrétaire de séance.



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD,
Président du CCAS.

